



Tourcoing

RAPPORT DE PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2021

Budget principal

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MARS 2021

Table des matières

PREAMBULE.....	2
I. Analyse du budget primitif 2021	3
A. Les grands équilibres du budget	3
B. Un BP2021 pour lancer le nouveau mandat	3
II. Budget principal : section de fonctionnement.....	4
A. Les recettes de fonctionnement	4
B. Les dépenses de fonctionnement	6
III. Budget principal : section d'investissement	7
A. Les recettes d'investissement	7
B. Les projets d'investissement 2021	8
IV. Budget principal : l'encours de dette	10

PREAMBULE

Conformément à l'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le présent rapport retrace les informations financières essentielles du budget primitif 2021.

Le budget primitif 2021 intègre le résultat de l'exercice 2020.

I. Analyse du budget primitif 2021

A- Les grands équilibres du budget

En 2021, la masse budgétaire globale du budget général (mouvements réels et mouvements d'ordre) s'élève à 180 156 732 €, et se répartit comme suit :

-Section de Fonctionnement : 126 537 978 €

-Section d'Investissement : 53 618 754 €

On distingue deux catégories d'inscription budgétaire :

-Les mouvements réels (en dépenses et recettes) : qui font l'objet d'un encaissement ou d'un décaissement réel ;

-Les mouvements d'ordre (dépenses et recettes) : qui sont des opérations comptables internes à la collectivité, n'entraînant pas de mouvement de trésorerie (amortissements, provisions....)

Le budget primitif 2021 qui intègre le résultat de l'exercice 2020, s'équilibre sur une masse réelle en dépenses de 164 074 061 € :

- 115 892 678 € pour les dépenses de fonctionnement
- 48 181 383 € pour les dépenses d'investissement (dont RAR)

B- Un BP2021 pour lancer le nouveau mandat avec la nécessité d'assurer un service public de qualité tout en continuant à faire face à la crise sanitaire

Les collectivités territoriales ont été impactées en 2020 par la crise sanitaire, avec des baisses de recettes (produits de services) mais également avec des dépenses exceptionnelles (achats de masques, dépenses RH supplémentaires).

Le budget 2021 de la ville de Tourcoing doit tenir compte de la poursuite de la crise sanitaire, avec les incertitudes que cela induit tant sur les recettes que sur les dépenses, et les projets et actions à mettre en place dans le cadre du nouveau mandat municipal :

- Un programme d'investissement ambitieux calibré aux capacités de financement de la commune et qui participera à la relance tout en bénéficiant des aides financières de l'Etat

- La poursuite de l'objectif de santé financière : pas d'augmentation de l'encours de dette en 2021 (avec l'objectif depuis 2014, d'une politique d'endettement maîtrisé), et une augmentation des dépenses de fonctionnement contenue à moins de 1 % avec la poursuite d'efforts de gestion, notamment en maîtrisant sa masse salariale et les moyens alloués aux services (pour rappel, la contractualisation avec l'Etat sur l'évolution des dépenses de fonctionnement a été suspendue en 2020, mais la ville de Tourcoing continue à respecter l'objectif du plafond à + 1 % maxi)
- Pas d'augmentation des impôts locaux

Pour rappel, avec la poursuite de la réforme de la suppression de la taxe d'habitation, les 20 % de la population qui doivent encore payer la taxe d'habitation sur les résidences principales, bénéficieront d'un premier dégrèvement de 30 % en 2021 (puis 65 % en 2022 avant une suppression totale en 2023). Cette réforme se traduit par un transfert aux communes de la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties avec un mécanisme correcteur.

II. Budget principal : section de fonctionnement

A. Les recettes de fonctionnement

Les **recettes réelles de fonctionnement 2021 s'élèvent à 126 M€**, soit une augmentation de 1,76 % par rapport à 2020, et se répartissent comme suit :

Recettes réelles fonctionnement, résultat compris	Pour rappel, BP 2020	BP 2021	Ecart 2020/2021	Variation 2020/2021
002 – RESULTAT REPORTE	2 443 548 €	3 190 877 €	747 329 €	30,58%
013 - ATTENUATIONS DE CHARGES	200 000 €	200 000 €	0€	0%
70 - PRODUITS DES SERVICES	4 278 835 €	4 603 477 €	324 642 €	7,59%
73 - IMPOTS ET TAXES	18 688 971 €	18 739 479 €	50 508 €	0,27%
731- FISCALITE LOCALE	45 604 875 €	49 510 800 €	3 905 925 €	8,56%
74 - DOTATIONS, SUBVENTIONS	51 900 372 €	49 120 582 €	-2 779 790 €	-5,36%
75 - AUTRES PRODUITS GESTION COURANTES	698 593 €	627 470 €	-71 123 €	-10,18%
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	20 000 €	25 555 €	5 555 €	27,78%
78 - REPRISES SUR AMORTISSEMENTS	9 000 €	9 000 €	0 €	0%
TOTAL	123 844 194 €	126 027 240 €	2 183 046 €	1,76%

Les principales variations s'expliquent comme suit :

- Chapitre 002 : + 747 329 €, augmentation du résultat de l'exercice 2020

- Chapitre 70 : ce poste reprend les recettes liées aux services et au domaine de la collectivité. Pour 2021, ces produits sont prévus en augmentation de + 324 642 €, après la baisse subie des recettes liée à la crise sanitaire en 2020 (restauration scolaire, crèches, billetterie culturelle)

- Chapitre 73 : + 50 508 €. Les dotations communautaires de la MEL atteindront respectivement en 2021 :
 - Attribution de compensation : 14 977 508 €. Ce montant est fixe depuis plusieurs années (produit historique de l'ancienne taxe professionnelle)
 - Dotation de Solidarité Communautaire : 2 211 766 €
 - FPIC : 1 550 000 €

- Chapitre 731 : + 3 905 925 €. Les taux d'impôts locaux proposés au vote resteront inchangés.

La revalorisation forfaitaire des bases sera de de 0,2 % (0,9 % en 2020).
Les montants concernés par la suppression de la taxe d'habitation (dont compensations Etat au titre des exonérations qui explique l'augmentation de ce chapitre) sont imputés au compte 73111.
Ce chapitre prend en compte également une évolution favorable des droits de mutation au vu des produits effectivement perçus en 2020, soit une prévision de 2,9 M€ au BP2021.

- Chapitre 74 : - 2 779 790 € (en raison du transfert des compensations Etat au titre des exonérations au chapitre 731) mais maintien du dynamisme de la dotation globale de fonctionnement (DGF) estimée à 40,8 M€ soit + 0,5 M€ de BP à BP.

B. Les dépenses de fonctionnement

Les **dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 115,9 M€ pour 2021** soit une diminution de -0,14 % par rapport à 2020.

Elles se répartissent de la façon suivante :

Dépenses réelles fonctionnement	Pour rappel, BP 2020	BP 2021	Ecart 2020/2021	Variation 2020/2021
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	20 041 291 €	19 384 728 €	-656 563 €	-3,28%
012 - CHARGES DE PERSONNEL	70 141 578 €	69 787 039 €	-354 539€	-0,51%
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	22 209 605 €	22 952 518 €	742 913€	3,35%
66 - CHARGES FINANCIERES	3 640 000 €	3 590 000 €	-50 000 €	-1,37%
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	17 394 €	28 393 €	10 999€	63,23%
68 – DOTATIONS AUX PROVISIONS	-	150 000	150 000	-
TOTAL	116 049 868 €	115 892 678 €	-157 190 €	-0,14%

Les principales variations s'expliquent comme suit :

- Chapitre 011 : - 656 563 €. La baisse constatée résulte principalement d'une optimisation des inscriptions budgétaires à périmètre de services constant pour se rapprocher au plus près des consommations réelles ou moyennes des derniers Comptes administratifs.
- Chapitre 012 : - 354 539 €, en raison notamment de la non reconduction de la prime Covid exceptionnelle versée en 2020.
- Chapitre 65 : + 742 913 €, augmentation du forfait des écoles privées, augmentation du déficit du budget annexe des locations immobilières, des aides aux loyers aux commerçants et montée en puissance du dispositif des bourses au mérite.
- Chapitre 66 : -50 000 €, inscription ajustée au réalisé 2020, compte tenu de la relative stabilité des taux.
- Chapitre 67 : + 10 999 €, cela correspond aux titres annulés sur exercice antérieur.
- Chapitre 68 : inscription d'une somme de 150 000 € pour risque concernant le centre aquatique Tourcoing les Bains compte tenu de leurs pertes en chiffre d'affaire 2020, liée à la crise sanitaire.

III. Budget principal : section d'investissement

A. Les recettes d'investissement

Les recettes réelles d'investissement, hors reports, sont composées des cessions, du Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA), des subventions d'équipement et des emprunts nouveaux (cf. paragraphe IV).

L'autofinancement concourt également à l'équilibre de la section d'investissement, il est prévu à hauteur de 10,1 M€ en 2021.

Recettes réelles investissement	BP 2021	Pour rappel, BP 2020	Ecart 2020/2021	Variation 2020/2021
024 - PRODUITS DES CESSIONS	2 400 000 €	2 700 000 €	-300 000 €	-11,11%
10 - DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	1 940 000 €	2 340 000 €	-400 000 €	-20,62%
1068 - EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE	6 726 435 €	9 047 344 €	-2 320 909 €	-25,63%
13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	3 230 523 €	1 895 374 €	1 335 149 €	70,44%
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	18 358 624 €	22 082 118 €	-3 723 494 €	-16,86%
27 - AUTRES IMMO FINANCIERES	342 381 €	330 750 €	11 631 €	3,52%
4542 - TRAVAUX EFFECTUES D'OFFICE	75 000 €	75 000 €	0 €	0,00%
TOTAL	33 072 963 €	38 470 586 €	-5 397 623€	-14,03%

Les principales variations sont les suivantes :

- Chapitre 024 : - 300 000 €, montant ajusté en fonction de la valeur du patrimoine à céder en 2021. A noter que les cessions font l'objet d'une inscription en prévision au BP en investissement et d'une comptabilisation en réalisation au CA en fonctionnement. Parmi les projets en cours ou prévus en 2021, on peut noter entre autres, le 28 rue de la Bienfaisance, le 62 rue de Lille, les 113 et 115 rue de Mouvaux, un ensemble immobilier situé en angle des rues Montyon et Ch. Watine. La ville sollicite l'avis de l'administration des domaines pour une estimation du prix de vente. Ainsi, l'ensemble des biens proposés à la vente et dont les recettes sont inscrites au budget fait l'objet d'une procédure sécurisée.

- Chapitre 10 : -400 000 €, notamment avec un FCTVA en diminution. Il est calculé sur les dépenses d'équipement de la Ville en 2020 (calculé par l'application du taux de 16,404 %, inchangé depuis 2015).
- Chapitre 1068 : correspond à l'excédent de la section de fonctionnement.
- Chapitre 13 : + 1 335 149 €, augmentation des subventions par d'autres organismes publics, mais dont 1 162 124 € notamment en provenance de la MEL et du Département du Nord à reverser pour le Quadrilatère des piscines (donc inscription en dépenses d'investissement également pour le même montant)
- Chapitre 16 : le recours maximal à l'emprunt s'élève à 13 358 624 €, les 5 000 000 € complémentaires correspondent à des écritures de dette équilibrées en dépenses et recettes.

B. Les projets d'investissement 2021

En 2021, plusieurs projets structurants, couvrant les domaines du sport, de la culture ou encore de l'aménagement, seront lancés ou poursuivis :

- Les travaux de restauration de l'Eglise Notre Dame des Anges
- La poursuite des travaux d'aménagement du nouveau quartier du Quadrilatère des piscines
- Création de classes supplémentaires dans les écoles E. Herriot et J. Macé
- Rénovation des cuisines et de l'école Jules Ferry
- Les travaux d'éclairage public
- La rénovation du complexe sportif Léo Lagrange
- Les travaux d'éclairage du terrain du stade des Orions
- L'aménagement de la place Sémard
- Le plan vestiaires pour les équipements sportifs
- L'Agenda d'Accessibilité Programmée (ADAP)
- Les études pour la future médiathèque du centre-ville.

En plus du programme prévisionnel de travaux, 3 M€ seront consacrés à l'achat d'équipements :

- Vidéo protection et achat de divers matériels pour la Police Municipale
- Informatique et téléphonie (matériels, câblages, infrastructures de réseaux)
- Achat de balayeuses et de laveuse de voirie
- Matériels terrains et salles de sport
- Matériels de cuisine
- Acquisition de véhicules

Les dépenses réelles d'investissement, hors reports, sont composées de :

Dépenses réelles investissement, résultat compris	BP 2021	Pour rappel, BP 2020	Ecart 2020/2021	Variation 2020/2021
001 - SOLDE INVEST REPORTE	4 926 633 €	10 477 951 €	-5 551 318 €	-52,98%
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	18 880 654 €	17 630 654 €	1 250 000 €	7,09%
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 252 936 €	838 762 €	414 174 €	49,38%
204 - SUBV EQUIPEMENTS VERSEES	6 249 995 €	5 487 226 €	762 769 €	13,90%
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	10 021 505 €	13 185 927 €	-3 164 422 €	-24%
26- PARTICIPATIONS	1 000 €	0 €	1 000 €	
4541 - TRAVAUX EFFECTUES D'OFFICE	75 000 €	75 000 €	0 €	0,00%
TOTAL	41 407 723 €	47 695 520 €	-6 287 797 €	-13,18 %

NB : Le volume des dépenses d'équipement envisagé pour 2021 est de 16,3 M€. Toutefois, une somme de 1 162 124 € en provenance notamment de la MEL et du Département du Nord à reverser pour le Quadrilatère des piscines est également inscrite (inscription en recettes d'investissement également pour le même montant), ce qui porte, le total des dépenses d'équipement à 17,5 M€ (chapitres 20, 204 et 21).

Les principales variations sont les suivantes :

- Chapitre 001 : -5 551 318 €, diminution du résultat déficitaire d'investissement 2020
- Chapitre 16 : + 1 250 000 €, augmentation de l'amortissement de la dette
- Chapitre 204 : + 762 769 €, participations aux concessions
- Chapitre 21 : - 3 164 422 €, dépenses d'équipement en diminution

VI. Budget principal : l'encours de dette

Au 1er janvier 2021, l'encours de dette de la ville du budget principal s'élève à 143 520 869,97 €.

La Dette de la Ville reste saine et sécurisée avec près de 70 % d'emprunts à taux fixe. Le recours à l'emprunt 2021 est estimé à 13,35 M€. Le remboursement en capital de dette s'élève à 13,88 M€ au titre de 2021 (12,1 M€ au titre de la dette amortissable + 1,78 M€ de provision d'amortissement des emprunts in fine).

La ville de Tourcoing poursuit depuis 2014 une politique d'endettement maîtrisé et sera en capacité de financement en 2021 (elle remboursera davantage sa dette qu'elle ne souscrira de nouveaux emprunts).